

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

Par arrêté municipal n° AR230405-87 du 23 avril 2025, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique qui portera sur la **Déclaration de projet emportant mise en compatibilité (DPMcC) n° 1** du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Quentin-la-Poterie.

A cet effet, Monsieur Michel MAHIEUX, ingénieur dans la fonction publique territoriale à la retraite est désigné par le Tribunal Administratif de Nîmes en qualité de commissaire-enquêteur pour procéder à ladite enquête. Il est suppléé par Monsieur Dominique LAROCHE en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera pour une durée 31 jours du mardi 10 juin 2025 au vendredi 11 juillet 2025 en Mairie de Saint-Quentin-la-Poterie - 6, place de la Mairie - 30700 SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

Ouverture au public : Lundi au Vendredi de 8 h 00 à 12 h 00.

Le commissaire enquêteur tiendra **3** permanences en mairie :

Mardi 10 juin 2025	de 9 h à 12 h
Mercredi 25 juin 2025	de 9 h à 12 h
Vendredi 11 juillet 2025	de 9 h à 12 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de DPMcC n° 1 du PLU de la commune de Saint-Quentin-la-Poterie pourront être consignées sur le registre d'enquête concerné, déposé en mairie.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie - 6, place de la Mairie – 30700 SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE ou par voie électronique à : enquetepublique@saintquentinlapoterie.fr jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique, le **vendredi 11 juillet 2025 inclus**.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au Maire de la commune. Ils seront tenus à la disposition du public à la Mairie pendant un délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Renseignements : Toutes les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté municipal n° AR230405-87 du 23 avril 2025 affiché à la Mairie de Saint-Quentin-la-Poterie, au lieu habituel d'affichage. Les informations concernant l'enquête publique seront également consultables sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.saintquentinlapoterie.fr
Toute information relative à la DPMcC n° 1 du PLU peut être demandée à Monsieur le Maire de la commune de Saint-Quentin-la-Poterie.

**Monsieur le Maire,
Yvon BONZI**